

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 7 octobre 2014 à 19h38**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire
Monsieur Dany Quirion

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par
intérim agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres
du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-10-276

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur
Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant au point varia
(33) les sujets suivants :

Le point varia (32) reste ouvert.

**3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 2 SEPTEMBRE 2014 ET DES SÉANCES
EXTRAORDINAIRES 8 ET DU 23 SEPTEMBRE 2014**

LÉGISLATION

4. OFFICIALISATION DE LA PRONONCIATION "GENTILÉ"
SHENÉEN
5. DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE – HYDRO QUÉBEC
6. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ; LOT 1-A, 1-B,
2-A RANG 4 ET LE LOT 2 RANG 5 SUD
7. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ; 26 RANG 5
SUD ET 26 RANG 6 SUD

FINANCES

8. COMPTES DU MOIS

9. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF

10. APPEL D'OFFRE MAZOUT

11. APPEL D'OFFRE DIESEL

12. CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF FIXAIR

13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE BIBLIOTHÈQUE ANDRÉ MATHIEU

14. CONTRIBUTION ST-HONORÉ VIDÉO

15. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CENTRE HOSPITALIER BEAUCE ET CHEMINS

16. ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

17. OFFRE DE SERVICE CAIN LAMARE CASGRAIN WELLS; COURS MUNICIPAL 2015

18. RETENU DES SERVICES ARPENTAGE F.C. INC. PLAN DE LOCALISATION 463 RUE PRINCIPALE

19. RETENU DES SERVICES DE WSP PLAN ET DEVIS GRAND-SHENLEY

20. REMPLACEMENT D'UN CARAGANA PLEUREUR SUITE AUX TRAVAUX RUE CHAMPAGNE BEAUDOIN

MATÉRIEL – EQUIPEMENT – FOURNITURE - TRAVAUX

21. INSPECTION COMPLETE ZAMBONI

URBANISME

22. VENTE DE TERRAIN ; CLAUDE BÉGIN LOT 19-A 35

LOISIRS ET CULTURE

23. GRATUITÉ SALLE ARÉNA; CLINIQUE DE VACCINATION

24. DÉPÔT PLAN D'ACTION PACTE RURAL 2014-2024

25. COMPTE RENDU ACTIVITÉ DE LA FIN DE SEMAINE DE LA CULTURE

PERSONNEL

26. POSTE EN RESSOURCE EN LOISIRS ET CULTURE

27. ENGAGEMENT ENTRETIEN ARÉNA DU 1^{ER} NOVEMBRE 2014 AU 1^{ER} AVRIL 2015

28. OFFRE DE SERVICE PME PARTENAIRE POSTE INSPECTEUR MUNICIPAL

29. ENGAGEMENT COMMIS DE BUREAU ; CATHY PAYEUR

30. AJUSTEMENT DES HEURES HEBDOMADAIRE DE L'ADJOINTE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

31. **RAPPORTS:**

- 31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

32. **CORRESPONDANCE**

33. **AUTRES ITEMS**

34. **PERIODE DE QUESTIONS**

35. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 8 ET DU 23 SEPTEMBRE 2014

2014-10-277

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 et des séances extraordinaires du 8 et du 23 septembre 2014

En conséquence, Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux du 2 et du 8 septembre 2014 susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière et le procès-verbal du 23 septembre 2014 susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière par intérim.

4. Officialisation de la prononciation gentilé "Shenlén"

2014-10-278

ATTENDU que messieurs Gabriel Martin, auteur du *Dictionnaire des onomastismes québécois*, et Jean-Yves Dugas, auteur du *Dictionnaire universel des gentilés en français*, demandent à la municipalité d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

ATTENDU que les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

ATTENDU que le gentilé de Saint-Honoré-de-Shenley, officialisé le 4 avril 2006 (résolution 2006-04-94), s'écrit « Shenlén », au masculin singulier, et « Shenlénne », au féminin singulier;

ATTENDU que l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

ATTENDU que les transcriptions [ʃɛn.le.ɛ̃] et [ʃɛn.le.ɛn], composées en API, représentent, respectivement, les manières

d'articuler « Shenléen » et « Shenlénne » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'officialiser les prononciations de « Shenléen » et « Shenlénne » en [ʃɛn.le.ɛ̃] et [ʃɛn.le.ɛn], respectivement.

5. DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE – HYDRO QUÉBEC

2014-10-279 **Considérant** que Hydro Québec dépose une demande de droit de passage pour accéder à leur poteau emplacements

Considérant que Hydro Québec fourni une liste d'adresse à proximité du poteau ciblé par l'installation; 157 rang Le Petit-Shenley, 444 rang Le Petit-Shenley, 320 rang 9, 501, 572 et 670 rang 10;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le droit de passage afin que Hydro Québec puisse procéder à l'installation des rooters.

6. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ; LOT 1-A, 1-B, 2-A RANG 4 ET LE LOT 2 DU RANG 5 SUD

2014-10-280 **Considérant** que messieurs Claude et Marcel Bernard s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une demande de partage de propriété reçue en héritage ainsi qu'une reconnaissance d'un droit acquis pour fins résidentielles;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de messieurs Claude et Marcel Bernard de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

7. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ; LOT 26 RANG 5 SUD ET 26 RANG 6 SUD

2014-10-281 **Considérant** que monsieur Herman Bolduc s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une demande d'aliénation;

Considérant que Ferme Sergeanne s.e.n.c. désire acquérir une superficie de 23.78 hectares contigus à ses terres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de monsieur Herman Bolduc de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

8. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de septembre 2014 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

- 2014-10-282** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de septembre 2014 au montant de 743 829.42 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 511 654.39 \$, les comptes à payer représentent 210 371.94 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 21 803.09 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Erika Ouellet, directrice générale - secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2014 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2014-10-282

Erika Ouellet, D. G.- Sec.-Trés./ intérim

9. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2014

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière par intérim dépose le rapport budgétaire comparatif de la municipalité au 30 septembre 2014.

10. APPEL D'OFFRE MAZOUT

- 2014-10-283** **Considérant** que le coût total de la consommation de mazout au cours de l'année 2014 ne dépassera pas 99 999 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offre sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs.

11. APPEL D'OFFRE DIESEL

- 2013-10-284** **Considérant** que le coût total de la consommation de carburant au diesel au cours de l'année 2014 ne dépassera pas 99 999 \$;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des compagnies sélectionnées.

12. CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF; FIXAIR

2014-10-285 **Considérant** que la compagnie Fixair offre un contrat d'entretien incluant l'injection du glycol au départ et la récupération en fin de saison, visite saisonnière (1), analyse annuelle d'huile et glycol avec rapport détaillé au coût de deux mille huit cent neuf dollars (2 809.00\$) plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat d'entretien pour l'année 2014-2015, au coût de 2 809 \$ plus les taxes.

13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE; BIBLIOTHÈQUE ANDRÉ MATHIEU

2014-10-286 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de cinq cents dollars 500 \$ au comité de la bibliothèque municipale.

14. CONTRIBUTION FINANCIÈRE; ST-HONORÉ VIDÉO

2014-10-287 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande d'aide financière de St-Honoré vidéo et de verser la somme de cinq cents dollars 500 \$ tel que prévu au budget.

15. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : FONDATION CENTRE HOSPITALIER (MONITEURS ÉLECTRONIQUES DE SIGNES VITAUX)

2013-10-288 **Considérant** que la Fondation du Centre Hospitalier est présentement en campagne de financement qui vise à l'acquisition de moniteurs électroniques de signes vitaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un montant de cent dollars 100 \$ afin de participer à cette campagne de financement.

16. ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

2014-10-289 **Considérant** que la Régie Intermunicipale a déposé leur budget à notre municipalité pour fin d'acceptation;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2015 tel que présenté par la Régie.

17.OFFRE DE SERVICE- CAIN LAMARE CASGRAIN WELLS; COUR MUNICIPAL 2015

2014-10-290

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité de retenir les services pour l'année 2015 de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells Avocats, S.E.N.C., à titre de représentant officiel de la Municipalité à la Cour municipale de Ville Saint-Georges. La grille tarifaire est la suivante :

TABLEAU DES PRIX SOUMIS

| | Étude et préparation du constat d'infraction | Étude et préparation du constat d'infraction et représentation lorsque dossier non contesté | Étude et préparation du constat d'infraction et représentation lorsque jugement après instruction contestée |
|--|--|---|---|
| Infraction au Code de la Sécurité routière, à l'un de ses règlements ou à un règlement municipal relatif au stationnement | 45 | 80 | 140 |
| Infraction de nature pénale à un règlement municipal relatif aux objets suivant : paix et bon ordre, système d'alarmes, utilisation de l'eau, colporteurs, animaux | 75 | 105 | 190 |
| Nuisance, règlements d'urbanisme, schéma d'aménagement de la M.R.C. | 100 | 160 | 160,00 \$ / heure |
| Honoraire minimum par séance | 160,00 \$ / séance | | |
| Taux horaire général pour travail non tarifé | Tarif horaire : 160,00\$ / heure | | |
| Appel à la Cour supérieure | Tarif horaire : 160,00 \$ / heure | | |
| | | | |

***Nous comprenons que dans tous les cas les tarifs ne comprennent pas les déboursés judiciaires tels que : frais de sténographie, timbre judiciaire, frais de huissier, frais d'assignation des témoins avec indemnité.**

****Dans le cas de l'appel d'une décision de la Cour municipale, le tarif horaire ne comprend pas les déboursés et les frais de déplacement et photocopies, car ces dossiers sont entendus à St-Joseph de Beauce ou à Québec et nécessitent souvent de nombreuses photocopies.**

18. RETENU DES SERVICES ARPENTAGE F.C. INC.; PLAN DE LOCALISATION 463 RUE PRINCIPALE

2014-10-291 **Considérant** que la municipalité procède à l'acquisition du 463, rue Principale;

Considérant qu'un plan de localisation est demandé afin de compléter la transaction chez le notaire;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services d'Arpentage F.C. Carrier inc. au montant de 1000 \$ taxes en sus afin d'effectuer le plan de localisation.

19. OFFRE DE SERVICES DE WSP – PLAN ET DEVIS GRAND-SHENLEY

2014-10-292 **Attendu que** la Municipalité s'interroge sur le coût de la réfection d'aqueduc et d'égout du rang Grand-Shenley;

Attendu que la préparation de plans et devis donne une idée réaliste de l'ampleur des travaux;

Attendu que des coûts sont engendrés par la préparation des plans et devis;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approcher la Firme WSP afin d'évaluer le coût des préparatifs des plans et devis.

20. TRAVAUX RUE CHAMPAGNE-BEAUDOIN; REQUÊTE DU 453 RUE CHAMPAGNE, CARAGANA PLEUREUR

2014-10-293 **Considérant** que des travaux de réfection ont été exécuté dans la rue Champagne-Beaudoin.

Considérant que le quai incluant un aménagement paysager du 453 rue Champagne fut endommagé;

Considérant que les propriétaires font la demande de corriger la situation du caragana pleureur étant que partiellement sur la ligne d'emprise de la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer l'achat du caragana pleureur au montant de 45 \$ taxes en sus et installation non comprise.

21. INSPECTION COMPLÈTE ZAMBONI

2014-10-294 **Considérant** que la surfaceuse démontre un besoin d'entretien vigoureux;

Considérant que la saison reprendra sous peu;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'entreprise Robert Boileau inc. pour une inspection complète pour un montant maximal de 300 \$ taxes en sus.

22. VENTE DE TERRAIN LOT 19-A-35; CLAUDE BÉGIN ET SUZANNE BEAUDOIN

2014-10-295

Considérant qu'il y a une demande d'acquisition du terrain dont la désignation cadastrale est 19 A-35, dont les mesures apparaissent au plan cadastral déposé par Francis Carrier, arpenteur;

Considérant que le prix d'achat est de 15 891.99 \$, plus les taxes (TPS : 5% = 794.60 \$) (TVQ : 9.975% = 1 585.23 \$) que le promettant-acquéreur convient de payer entièrement à la signature de l'acte de vente par chèque;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande des acheteurs au prix indiqué et tel que ci-dessus décrit dans ce préambule. Cette vente sera faite sans garantie légale. L'acte de vente devrait comprendre une servitude au bénéfice de la municipalité pour lui permettre l'entretien du ruisseau Foley. L'acte de vente sera signé devant le notaire mandaté par les acheteurs. Le présent acquiescement deviendra nul et sans effet si le contrat notarié n'est pas signé avant le 1^{er} novembre 2014.

Le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour conclure ladite transaction.

23. GRATUITÉ SALLE ARÉNA; CLINIQUE DE VACCINATION

2014-10-296

Considérant que la direction du programme Famille-Enfance-Jeunesse et Santé publique procèderons à une clinique de vaccination à Saint-Honoré-de-Shenley le 12 novembre 2014 de 11h30 à 20h;

Considérant que c'est un service offert à la population de Saint-Honoré-de-Shenley;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la gratuité de l'utilisation de la salle de l'aréna afin de procéder à la clinique de vaccination le 12 novembre 2014 de 11h30 à 20h.

24. DÉPÔT PLAN D'ACTION PACTE RURAL 2014-2024

2014-10-297

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, tel que rédigé, à la suite de la consultation publique, le dépôt du plan d'action du Pacte rural 2014-2024.

25. COMPTE-RENDU; ACTIVITÉ DE LA FIN DE SEMAINE DE LA CULTURE

La fin de semaine de la culture qui s'est déroulé le 27 et 28 septembre 2014 fut un beau succès. Une exposition d'artisans, de collectionneurs et de peintres locaux était offerte à l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley. La Maison Rouge était porte ouverte avec

l'honorable visite de Mme Hélène Jolicoeur, auteure. Un rallye pédestre était aussi organisé. Des visiteurs de l'extérieur ont fait acte de présence, la population c'est déplacée en nombre afin de participer à l'évènement organisée par des volontaires sous la supervision de la ressource en loisirs et culture de la municipalité.

26. POSTE DE RESSOURCE EN LOISIR ET CULTURE; FIN D'EMPLOI CAROLINE HÉBERT

2014-10-298 **Considérant que** la disponibilité de Mme Caroline Hébert ne correspond pas au besoin de la municipalité;

Considérant que la Municipalité désire maintenir le poste à 35 heures semaines sous condition hivernal de jour, de soir et de fin de semaine;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure d'un délai de fermeture des dossiers en cours et de mettre fin au lien d'emploi.

27. ENGAGEMENT ENTRETIEN ARÉNA DU 1^{ER} NOVEMBRE 2014 AU 1^{ER} AVRIL 2015

2014-10-299 **Considérant que** monsieur Hervé Champagne sollicite son intérêt pour travailler au niveau de l'entretien de l'aréna pour la saison 2014-2015;

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Hervé Champagne sous de nouvelles conditions.

28. OFFRE DE SERVICE PME PARTENAIRE POSTE INSPECTEUR MUNICIPAL

2014-10-300 **Considérant que** la Municipalité est insatisfaite de sa campagne de recrutement de personnel pour combler le poste d'Inspecteur Municipal;

Considérant que PME Partenaire offre ces services afin de recruter pour ce poste à partir de sa banque de nom;

Considérant que 3 plans de services sont offerts;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Stéphane Quirion, appuyé par Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de PME Partenaire avec le plan bronze pour un montant de 3 850 \$ taxes en sus.

29. ENGAGEMENT COMMIS DE BUREAU

2014-10-301 **Considérant que** les tâches au sein de l'administration de la Municipalité sont grandissantes;

Considérant la restructuration interne en vigueur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des

conseillers présents de procéder à l'engagement de Cathy Payeur en tant que commis de bureau pour un minimum de 13 heures semaines selon les conditions établies.

30. AJUSTEMENT DES HEURES DE TRAVAIL HEBDOMADAIRES RÉMUNÉRÉS; ADJOINTE

2014-10-302

Considérant que l'adjointe assume les tâches de la Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'ajustement des heures de travail payés de 35 à 40 heures par semaine pour un temps indéterminé.

31. RAPPORT

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Dany Quirion fait un résumé des points importants de la réunion mensuelle

31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Daniel Campeau, représentant de la municipalité à la Régie fait un court rapport.

32. CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est parvenu aux élus par courriel, aucune correspondance n'a été retenue.

33. AUTRES ITEMS

34. PÉRIODE DE QUESTION

Considérant l'absence de public, aucune question.

35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2014-10-303

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Mercier résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette présente séance. Il est 20h15

DANY QUIRION, MAIRE

ERIKA OUELLET, DG-SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM